



Association des sculpteurs de St-Eustache

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Date de la réunion : 2 mai 2022

Emplacement de la réunion : Maison du Citoyen

Étaient présents :

Philippe Overy, Président

Karen Laurin, Secrétaire

Jean-François Bélanger, Vice-Président

Yvan Picard, Directeur des projets

François Bouchard, Trésorier

Membres inscrits sur la feuille de présences jointe

Début de la réunion : 19h04

1) Ouverture de l'Assemblée générale

- * Proposée par : Normand Grignon
- * Appuyée par : Christiane Asselin

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

- * Proposée par : Paul Chartrand
- * Appuyée par : Ronald Guilbault

3) Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale

- * Proposée par : Michel Tougas
- * Appuyée par : Suzelle Fortin

4) Mot du président

Bonjour tout le monde! Finalement nous avons sculpté pendant deux sessions et terminé avec une belle exposition malgré la pandémie qui persiste.

Le CA a fait une révision et une nouvelle version de nos *Statuts et règlements* dans lequel on a notamment ajouté le rôle de Mentor que voici :

Mentor

Durée du mandat : 1 an après l'AGA où un membre du CA quitte son poste. Se termine à l'AGA qui survient après cette année

Rôle du mentor : Assurer la transition harmonieuse vers un nouveau CA

Particularités du mentor :

- Membre non votant du CA
- Dois fournir une disponibilité téléphonique à son successeur
- La présence physique est bienvenue, mais elle n'est pas obligatoire

La nouvelle version comporte aussi le retrait d'informations dédoublées inutilement et des reformulations ou éclaircissements d'informations déjà là. La nouvelle version vous sera envoyée par courriel au plus tard vers le mois d'août. L'adoption officielle des nouveaux *Statuts et règlements* est conditionnelle à l'approbation du document lors de l'Assemblée générale de septembre.

Je termine en remerciant les membres du CA et de l'Association pour tout le support et l'amitié qui m'ont aidés à remplir mon rôle de président de l'Association des Sculpteurs de Saint-Eustache.

5) Lecture des États Financiers

Le trésorier François Bouchard fait le bilan provisoire des États financiers. Fait notable, l'Association accuse un déficit de 5 705,75\$ entre les revenus et dépenses de la dernière année fiscale; déficit relié majoritairement aux problèmes causés par la pandémie. Il a donc fallu creuser dans les économies de l'association.

Les membres posent alors des questions afin de comprendre plus en détail les causes de ce déficit. On détermine que 3 éléments majeurs ont joué sur le déficit :

1) Les cartes de membres payées d'avance

Une quinzaine de membres ont payé leur carte de membre dans l'année 2020-2021. Comme la validité de leur carte a été reportée à l'année 2021-2022, aucun revenu n'a été généré pour leurs cartes de membre durant la dernière année fiscale.

2) Les crédits émis en raison de la pandémie

La majorité des membres avaient droit à des crédits ou des remboursements pour les cours auxquels ils n'ont pas pu assister en raison de la pandémie. En contrepartie, le salaire des enseignants a été payé en entier, ce qui crée un manque.

3) Une faible réponse au niveau des inscriptions au cours.

Les cours n'étaient pas pleins. Il a eu quelques nouveaux élèves, malgré la difficulté de faire de la publicité, mais plusieurs anciens élèves ne sont pas revenus en raison de la pandémie ou d'autres facteurs. Cela fait que peu de cours comptaient le nombre minimal d'élèves estimé pour couvrir le salaire des enseignants (il n'y avait que 58 élèves à l'automne et 55 à l'hiver au total). On est donc loin de pouvoir couvrir toutes les dépenses avec les revenus des ateliers dirigés.

L'Assemblée discute ensuite des solutions possibles pour balancer à nouveau le tout. Il est question des différentes manières d'attirer des membres. On espère que ceux que la pandémie a éloignés reviendront en septembre et que la participation de l'Association aux festivités de la fête nationale et du *Festival de la galette* permettra d'attirer de nouveaux membres. On convient par contre que l'Association n'a pas les moyens d'investir énormément pour de la publicité.

*****Il est possible qu'il faille augmenter les coûts des ateliers dirigés en septembre. Le point sera probablement à discuter lors de l'Assemblée générale d'automne.**

Côté positif, nous sommes en pourparlers avec la Ville de Saint-Eustache pour obtenir une subvention de 800\$ qui vise à aider les organismes qui ont souffert durant la pandémie.

Un membre soulève qu'un coût de 600\$ pour les assurances du local est élevé et François confirme que le coût des assurances a augmenté d'environ 200\$. Les membres demandent s'il ne serait pas possible de magasiner ailleurs, mais la Ville l'interdit.

L'approbation des États financiers est demandée.

- * Proposée par : Jean-Pierre Genest
- * Appuyée par : Gilbert Robillard

6) Projets Collectifs

Philippe donne la parole à Yvan pour présenter le projet collectif qui sera entamé au festival de la fête nationale qui aura lieu les 23, 24 & 25 juin.

Le projet collectif sera un bas relief sur un panneau de 5' par 5' pour exposer à l'intérieur du Chalet René-Chartrand. Le motif va représenter le chalet ainsi que les activités qui se tiennent dans le chalet et le parc Godard où se trouve le chalet. On trouve notamment comme activités principales la pétanque, le jardin communautaire, les jeux pour enfants, les parties de cartes, les cours de peinture et les cours avec les brodeuses de Saint-Eustache.

Yvan montre le plan général. Il estime qu'il y aura entre 25 et 30 pièces à travailler. Plusieurs des détails seront ajoutés à la peinture par la suite. Quand le bois sera reçu, on aura besoin d'aide pour la préparation du bois et le découpage. Un message sera envoyé aux membres à ce moment.

Au niveau de la logistique de l'événement, il manque encore des détails. On sera normalement installé au village des artisans du Manoir Globenski. On estime pouvoir faire travailler entre 12 et 15 personnes à la fois.

7) Activités à venir

Philippe prend ensuite la parole pour discuter des activités à venir. Il commence par compléter les informations concernant le *Festival Arts en fête*/Festivités de la Saint-Jean.

L'événement aura lieu les 23, 24 et 25 juin. Les feux d'artifices auront normalement lieu le 23 juin.

- 23 juin : Ouverture du site probablement entre 17h et 23h environ. On attend les détails concernant l'heure à partir de laquelle on peut commencer à s'installer durant l'après-midi.
- 24 juin : Ouverture du site entre 10h00 et 23h00
- 25 juin : Ouverture du site entre 10h00 et 17h00

Philippe passe ensuite aux autres activités :

- Le début de la session d'automne est prévu pour la semaine du 12 septembre.
- Il n'y a rien d'autre de prévu pour le moment

8) Varia

Philippe demande aux membres s'il y a des sujets qu'ils veulent aborder dans le varia

Claude Wybou prend la parole et annonce que la vente de bâtons de marche a permis d'accumuler 480\$ pour remettre à la fondation du cancer au nom de Christiane Trudeau. Il rappelle aux membres de l'Assemblée qu'il leur sera possible de revendre les bâtons sculptés pour un coût de 25\$ lors du *Festival Arts en fête*. Les profits de cette vente iront eux aussi à la fondation du cancer.

Jean-François annonce que les photos de l'exposition sont sur le site de l'Association.

François mentionne qu'il sera impossible de payer un lunch ou de la bière aux membres qui participeront à *Arts en fête* étant donné les finances de l'association.

9) Élections des postes de président, de trésorier et de directeur des projets

Philippe Overy annonce le début de l'élection des postes de président, de trésorier et de directeur des projets. Il demande la nomination des postes de président et de secrétaire d'élection. Jean-Pierre Genest est nommé président d'élection à la suggestion de Suzelle Fortin (appuyé par Normand Grignon) et Karen Laurin s'offre comme secrétaire d'élection (appuyé par Ronald Guilbault). Les membres sortants du CA se retirent et Jean-Pierre Genest prend la parole.

On tente d'abord de procéder à l'élection du poste de directeur des projets, mais malgré plusieurs noms évoqués, aucun candidat n'est proposé officiellement. Philippe Overy suggère à Jean-Pierre Genest de commencer par le poste de président.

Nomination pour le poste de président :

Philippe Overy propose Henri-Paul Biron. Christiane Asselin seconde la proposition. Henri-Paul Biron accepte

Aucune autre proposition

Résultat : Henri-Paul Biron est élu

On passe aux postes de trésorier et de directeur des projets, mais personne ne semble vouloir prendre les postes. Plusieurs possibilités sont débattues. Finalement, l'Assemblée parvient à convaincre des membres de prendre les postes

Nomination pour le poste de trésorier :

Nicole Fortier propose Claude Lussier. Bernard Paquet seconde la proposition. Claude Lussier accepte

Aucune autre proposition

Résultat : Claude Lussier est élu

Nomination pour le poste de directeur/trice des projets :

Gilbert Robillard propose Nicole Fortier. Yvan Picard seconde la proposition. Nicole Fortier accepte

Aucune autre proposition

Résultat : Nicole Fortier est élue

Jean-Pierre Genest annonce la fin de l'élection et les nouveaux membres du CA viennent prendre place à l'avant pour se présenter.

Christiane Asselin offre au nouveau trésorier de collecter les fonds de ses élèves afin que celui-ci n'ait pas à passer à chaque cours pour collecter les frais des cours.

10) Levée de l'assemblée

- * Proposée par : Jean-Pierre Genest
- * Appuyée par : Philippe Overy

Fin de la réunion : Environ 20h15

À discuter à la prochaine AG :

- Augmentation des coûts des ateliers dirigés
- Approbation des *Statuts et règlements* révisés